

Suivi des élèves en milieu psychiatrique

Création d'un poste d'enseignant au Centre neuchâtelois de psychiatrie, secteur enfance et adolescence, sur le site de Préfargier

Le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) vient appuyer les élèves en milieu hospitalier psychiatrique en engageant dès la rentrée scolaire 2011-2012 un enseignant spécialisé. Sa mission principale sera de suivre ces élèves dans leur parcours scolaire et de préparer leur réinsertion dans le cadre de leur cursus en scolarité obligatoire et post-obligatoire. La création de ce poste répond à la volonté du DECS et du Centre neuchâtelois de psychiatrie, département enfance et adolescence (CNPea), d'assurer la continuité de l'enseignement pour des élèves hospitalisés pour une période allant de quelques semaines à quelques mois, voire plus. Elle fait suite aussi à l'interpellation déposée au Grand Conseil en 2009.

Dès la rentrée scolaire d'août 2011, un enseignant spécialisé viendra appuyer les élèves hospitalisés au Centre neuchâtelois de psychiatrie, département enfance et adolescence (CNPea), sur le site de Préfargier, afin d'assurer la continuité de leur enseignement. Cette offre s'adresse à des élèves de 12 à 18 ans hospitalisés pour une période s'étendant sur quelques semaine à quelques mois, voire plus longtemps.

Ce poste d'enseignant spécialisé sera au bénéfice d'un statut cantonal, mais sera financé conjointement par l'Etat et les communes, selon les taux de subventionnement et les accords en vigueur. L'enseignant engagé sera placé sous la responsabilité du Service de l'enseignement obligatoire, via l'Office de l'enseignement spécialisé.

L'enseignant chargé de cette mission fera partie de l'équipe pluridisciplinaire de l'unité hospitalière pour adolescents afin d'établir les liens nécessaires entre le traitement médical et le suivi pédagogique.

Atténuer la rupture du parcours scolaire

La statistique de ces dix dernières années montre que le nombre d'adolescents hospitalisés oscille entre 40 et 80 par année pour l'unité de Préfargier qui comprend huit lits.

L'infrastructure d'encadrement et de suivi scolaire sera mise à disposition par le Centre neuchâtelois de psychiatrie sur son site de Préfargier. Il s'agit d'une classe équipée d'ordinateurs pour les cours et d'un bureau pour l'enseignant.

Ce projet a pour but d'atténuer la rupture du parcours scolaire de l'élève, voire d'éviter les cas de redoublement et de permettre de réintégrer la classe dès que possible.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00;

**Pour le CNP: par Mme Cendrine Jéquier, responsable communication,
tél. 032 755 09 06.**

Neuchâtel, le 13 mai 2011